

Bernard Justet  
Conseiller Municipal  
Président du groupe A Bron Tout Nous Rassemble.  
Hôtel de Ville.  
69500 Bron.

Bron le 9 août 2018.

Lettre recommandée avec accusé de réception.

Monsieur Jean Michel Blanquer  
Ministre de l'Education Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07.

Objet : Enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO).

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur les interrogations que nous avons quant aux contenus des enseignements apportés aux enfants d'origine Turc, dans le cadre des Enseignements de langue et de culture d'origine.

En effet, trois de nos écoles sont concernées : Pierre Cot, Ferdinand Busson et Jean Moulin dans un grand quartier Bron Terrailon ou la communauté est très implantée et ou un des responsables de l'association Culturelle Franco Turque, résidant le secteur, s'est déclaré pro Erdogan.(Cf article Métronews )

En plus de l'information des enseignants aux parents sur la possibilité de ces cours pour leurs enfants, on observe aux rentrées scolaires que des membres de la communauté relancent les parents pour les inscriptions.

A l'automne 2014, nous avons déjà rencontré l'Inspecteur d'Académie de Lyon pour évoquer cette situation. En instance de départ, il nous a « renvoyé » sur la réglementation, alors que nous demandions les moyens de contrôle par l'Education Nationale sur la nature des savoirs dispensés aux élèves !

En l'absence d'information d'une part et d'autre part sur la forte « attraction » de ces cours par les parents, nous souhaitons savoir quels sont les moyens de votre ministère d'une part sur la nomination de ces enseignants proposés par la Turquie et d'autre part sur le contenu et le contrôle des enseignements dispensés aux enfants ; cela tant sur le plan national que sur le Rhône dont dépend notre commune.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Bernard Justet.

